



**PRÉFET
DE L' AISNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

06 SEP. 2022

MONSIEUR GERARD LAURENT
REPRESENTANT LA SCI LES CAVALIERS DE FOURCY

226 RUE DU QUESNY
02800 DANIZY

Laon, le 6 septembre 2022

Objet : Notification d'opposition à déclaration
P.J. : 1 arrêté

Recommandé avec accusé réception

Monsieur,

Le 17 juin 2022, vous avez déposé un dossier de déclaration, complété le 11 juillet 2022 concernant le busage du ru de Suzy sur la commune de Cessières-Suzy enregistré sous le numéro 02-2022-00113.

Suite à l'examen des pièces de votre dossier, il est fait opposition à votre déclaration.

Vous trouverez, ci-joint, l'arrêté d'opposition indiquant notamment les motifs de cette décision.

Au cas où vous souhaiteriez déposer un recours contre cette décision, j'attire votre attention sur les termes de l'article 2 « Voies et délais de recours » de cet arrêté qui précise que, conformément à l'article R.214-36 du code de l'environnement, il vous appartient alors de déposer un recours gracieux auprès de M. le Préfet **préalablement** à tout recours contentieux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La responsable du service Environnement,

Céline Chouteau

